



GROUPE DE SUIVI BUDGETAIRE

MALI

RAPPORT DE SUIVI ET D'ANALYSE DU PROCESSUS BUDGETAIRE

CERCLE DE KOUTIALA



TABLE DES MATIERES :

LISTE DES ACRONYMES :	3
REMERCIEMENTS :	4
PRESENTATION :	4
INTRODUCTION :	5
I. OBJECTIFS DE L'ANALYSE	5
II. APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE :	5
III. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES :	6
IV. ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES :	6
a. Transparence budgétaire	6
b. Participation des Organisations de la société civile au processus budgétaire du conseil régional de Sikasso	8
c. Redevabilité	9
d. Situation d'exécution des recettes budgétaires du conseil de cercle de Koutiala en 2017..	9
e. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du conseil de cercle de Koutiala en 2017	12
V. RECOMMANDATIONS :	14
a. Transparence	Erreur ! Signet non défini.
b. Participation des Organisations de la société civile au processus budgétaire du conseil de cercle de Koutiala en 2017	14
c. Redevabilité sociale	Erreur ! Signet non défini.
d. Situation d'exécution des recettes budgétaires du conseil de cercle de Koutiala en 2017.	14
e. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du conseil de cercle de Koutiala en 2017	14
VI. LECONS APPRISES :	14
CONCLUSION:	14

LISTE DES ACRONYMES :

CT : Collectivité Territoriale

GSB : Groupe de Suivi Budgétaire

CRSB : Commission Régionale du Suivi Budgétaire

OSC : Organisation de la Société Civile

PDESC : Programme de Développement Economique Social et Culturel

TDRL : Taxe de Développement Régional et Local

REMERCIEMENTS :

L'élaboration de ce rapport a été rendue possible grâce à l'appui constant de l'**Ambassade du Royaume de Danemark**. Le GSB tient à remercier et féliciter l'Ambassade pour la confiance renouvelée à travers son programme thématique : « Appui à la Décentralisation au Mali »

Les remerciements vont à l'endroit de la **Commission Régionale de Suivi Budgétaire de Sikasso** qui a travaillé sans relâche lors de la collecte des données nécessaires à l'élaboration du présent rapport.

Les remerciements du GSB vont également à l'ensemble des organisations de la société civile qui ont participé à toutes les phases du processus de production de ce rapport.

Enfin, Le GSB voudrait remercier le **Conseil de cercle de Koutiala** qui a bien voulu collaborer à la réalisation de ce travail en facilitant la collecte des données par nos équipes au niveau du cercle.

A toutes et à tous, grand merci !

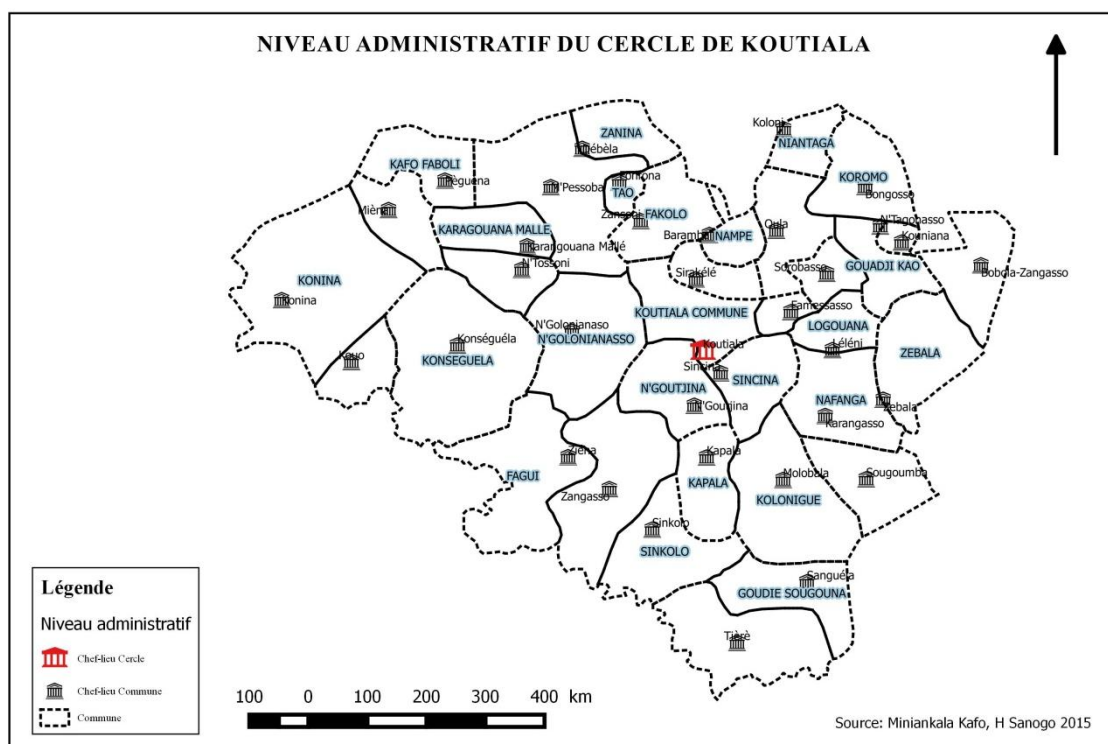
PRESENTATION

Le cercle de Koutiala est situé dans la région de Sikasso, troisième région administrative du Mali. Il est limité au nord par le cercle de San, au nord-ouest par le cercle de Bla, au Sud-Ouest par le cercle de Dioïla, au Sud par le cercle de Sikasso et la République du Burkina Faso et à l'Est par le cercle de Yorosso. Il couvre une superficie de 8.740 km² soit 12,17% de la superficie totale de la région et 0,7% de celle du Mali.

Peulhs, Dafing, Bobo, Dogon, Sarakolé et Sénoufo.

Le cercle de Koutiala est composé de 35 communes rurales, une commune urbaine et un conseil de cercle pour un total de 242 villages. La population du cercle est estimée à près de 662 851 habitants (Source MiniankalaKafo). Elle est composée de Minianka, Bambara,

Le cercle de Koutiala est la principale zone productrice du coton dans la région de Sikasso. Le coton est la principale culture de rente du cercle avec une production d'environ 200.000 tonnes (campagne 2014/2015 de la Filiale Nord – Est de la CMDT).



INTRODUCTION :

L'Ambassade du Royaume de Danemark et le Groupe de Suivi Budgétaire ont signé le 29 mai 2017 à Bamako, une convention pour le financement de l'engagement de développement intitulé « appui au GSB ». Cet appui, d'une durée de 5 ans, vise essentiellement à améliorer la Gouvernance démocratique et inclusive par le renforcement de la participation citoyenne et de la fourniture de services publics à la population. Sont concernés par cet appui, les trois (03) niveaux de la Collectivité Territoriale de la Région de Sikasso (niveau région (01), niveau Cercles (07) et niveau Communes (06).

Cet appui sera exécuté à travers des activités de renforcement de capacités (formation, information et sensibilisation, échanges d'expériences) et des activités de redevabilité sociale (débat publics, interpellation démocratique).

Les bénéficiaires des activités sont les acteurs des organisations de la société civile. A cet égard, il a été convenu d'organiser, chaque année, et dans chacune des collectivités ciblées un espace de partage, d'échange, de sensibilisation et d'interpellation des décideurs. Cet espace sera animé sur la base du rapport de suivi et d'analyse budgétaire des acteurs de la société civile formés sur les modules relatifs au processus, au suivi/analyse et au plaidoyer budgétaire.

I. OBJECTIFS DE L'ANALYSE

L'objectif principal du rapport est de promouvoir la transparence, la participation citoyenne et la redevabilité sociale axées sur le processus budgétaire de la collectivité territoriale.

II. APPROCHE METHODOLOGIQUE ADOPTEE :

La méthodologie utilisée dans le cadre de la production du rapport de suivi et d'analyse a consisté à ;

- Élaborer les outils de collecte des données devant permettre la réalisation de l'analyse sur la base d'un chronogramme ;
- Élaborer les outils d'analyse et le canevas de rapportage ;
- Collecter les données au niveau des collectivités ciblées ;
- Traiter et analyser les données collectées.

Toutefois, comme préalable, les représentants des organisations de la société civile ont été formés sur le processus budgétaire (élaboration, exécution et contrôle), le suivi/l'analyse budgétaire et le plaidoyer budgétaire.

III. DIFFICULTES RENCONTREES ET SOLUTIONS PROPOSEES :

a. Difficultés rencontrées :

Comme difficulté, il convient de souligner la non disponibilité en temps voulu, des détenteurs des données budgétaires

b. Solutions proposées :

Il est souhaitable d'augmenter le délai de collecte

IV. ANALYSE DES DONNEES COLLECTEES :

a. Transparence budgétaire

i. Transparence budgétaire par le conseil de cercle de Koutiala

1. Accès à l'information sur budget de l'année 2017

	OUI	NON
1.1 : Avez-vous informé les OSC sur le calendrier du processus budgétaire 2017?		x
1.2 : Avez-vous informé les OSC sur le budget primitif de l'année 2017 ?	x	

Si non, pourquoi ?

1.1 Selon les acteurs du conseil du cercle l'information des OSC sur le calendrier budgétaire est inopportune, leur invitation au débat public suffit

2. Cibles concernées par les actions d'information de la collectivité territoriale

	Toutes les OSC	Ciblées
Vos actions d'information sont-elles destinées à toutes les OSC ou ciblées ¹ ?	X	

	Jeunes	Femmes	Autorités traditionnelles	Autres (préciser)
Si elles sont ciblées, quelles sont vos cibles?				

3. Quels moyens avez-vous utilisés en 2017 pour informer les OSC ?

	Cocher
Affiches	
Conférences publiques	
Crieurs publics	
Radios locales	x
Journaux locaux	
En ligne	
Autres (A préciser) Circulaire du préfet	

4. Mise à disposition des documents suivants :

	Oui	Non
PDESC	x	
Budgets (...)	x	
Compte administratif	x	

5. Avez-vous reçu des demandes d'information des OSC sur les données budgétaires

	Oui	Non
Recettes		x
Dépenses		x
Autres (A préciser)		

6. Quelles sont les obstacles liés à la participation des OSC au processus budgétaire de la collectivité ?

- Le faible engagement des OSC dans le processus budgétaire du conseil de cercle
- L'absence de restitution publique du compte administratif du conseil de cercle
- Insuffisance de prise en charge des aspects liés au budget dans les plans d'action des OSC à l'exception de celles qui interviennent dans des programmes spécifiques tels que le PACUM (programme d'appui aux communes urbaines du Mali) etc.
- L'insuffisance de formation des OSC sur les textes de base de la décentralisation et le processus budgétaire des CT
- Le déficit de communication du conseil de cercle autour de son budget

7. Quelles sont les solutions pour lever ces obstacles ?

- Renforcement des capacités des OSC sur la citoyenneté, la redevabilité et le contrôle citoyen
- Instituer au niveau du conseil de cercle des séances de restitution du compte administratif
- Poursuivre les formations des OSC sur le processus budgétaire et le plaidoyer budgétaire
- Meilleure communication du conseil de cercle sur le budget

ii. **Transparence budgétaire par la société civile**

1. UTILISATION DES INFORMATIONS BUDGETAIRES PAR LES OSC

	OUI	NON
Avez-vous sollicité officiellement des informations (ou données) sur le budget auprès de votre collectivité ?	0	45

Sur les 45 personnes interrogées 100% affirment n'avoir pas sollicité officiellement des informations sur le budget auprès de la CT

	OUI	Partiellement	NON
Si oui, avez-vous obtenu les informations sollicitées			

Si non, pourquoi les informations n'ont pas été obtenues ?	Cocher
Absence de réaction de la commune à la requête	
Non disponibilité des informations demandées	
Refus de fournir les informations	
Autres (A préciser) : Absence de requête	x

2. Quelles sont les obstacles liés à la participation des OSC au processus budgétaire de la collectivité ?

L'absence d'invitation par la collectivité, déficit de communication, faible engagement des OSC.

3. Quelles sont les solutions pour lever ces obstacles ?

Un Bon système de communication de la part de la CT, formation sensibilisation plaidoyer auprès des acteurs impliqués dans le processus budgétaire

b. Participation des Organisations de la société civile au processus budgétaire du conseil régional de Sikasso

4. PARTICIPATION A L'ELABORATION DU BUDGET

	OUI	NON
Avez-vous participé au processus d'élaboration du budget de la collectivité ?	03	42

Le nombre total des personnes enquêtées est 45 sur lesquelles 3 affirment avoir participé au processus budgétaire de la CT soit 6,67% contre 42 soit 93,33%

Si non, pourquoi ?

Défaut d'invitation, Déficit d'information, absence d'engagement

Votre participation a-t-elle été faite	Cocher
• Sur invitation de la collectivité ?	x
• Sur initiative propre de votre organisation ?	

	OUI	NON
Votre participation a-t-elle permis la prise en compte de certaines de vos propositions dans le budget ?		

5. PARTICIPATION AUX SESSIONS BUDGETAIRES

	OUI	NON
Avez-vous participé à une (des) session (s) budgétaire (s) de la collectivité?		x

Par déficit d'information, défaut d'invitation

Préciser la (les) session(s)	Cocher
Session du budget primitif	
Session du budget additionnel	
Restitution du compte administratif	
Autres sessions sur le budget (A préciser)	

Redevabilité

1. Actions de communication sur les documents budgétaires de l'année 2017

	OUI	NON
a. Avez-vous transmis le compte administratif 2017 à l'autorité de tutelle?	x	
b. Avez-vous restitué le compte administratif 2017?		x
c. Avez-vous invité les OSC à la restitution ?		x
d. Est que les OSC ont cherché à participer à la restitution du compte administratif ?		x

Si non, pourquoi ?

1.1 :
1.2 : pas de restitution publique du compte administratif par faible engagement des responsables de la CT et Insuffisance de ressources financières pour la prise en charge de l'activité
 1.3
 P1.4.....

2. Quelles sont les obstacles liés à la restitution du compte administratif

Insuffisance de ressource ces financières pour la prise en charge de l'activité car celle-ci doit être réalisée dans charures36 communs du cercle.

3. Quelles sont les solutions pour lever ces obstacles ?

Recherche d'autres sources de financement

d. Situation d'exécution des recettes budgétaires du conseil de cercle de Koutiala en 2017

État des recettes fiscales et non fiscales de l'année 2017

N°	Désignation	Montant/Année	Observation
		2017	
Recettes fiscales		94 144 833	
1	TDRL	60 786 000	61,40%
2	Patentes	28 000 000	130,50%
3	Licences	15 000	Pas de recettes
4	Taxe bétail	2 500 000	55,09
5	Taxe sur armes	2.843 833	46,91
Recettes non fiscales		1 385 634 517	
1	Vente récoltes	1 655 478	1,99%
2	Taxe vignettes	7 000 000	134,61%
3	Dotation Générale	672 500 851	96,27%
4	Autres dotations	704 478 188	91,09%
TOTAL GENERAL		1 479 779 350	

Commentaires :

/titres 71 impôts et taxes : les impôts et les taxes constituent les ressources fiscales des collectivités Territoriales et qui sont énumérées par la loi 00044, du 7 juillet 2000, déterminent les ressources fiscales des Communes, des Cercles et des Régions.

Article 7111 : Taxes de développement Local

Perçue sur rôle émis par les services fiscaux

Chapitre 712 : impôts liés à l'activité : Articles 7121 (patentes) et 7122 (licences) font l'objet d'un rôle émis par les services fiscaux.

Chapitre 713 : Impôts et taxes assimilées : Articles 7131 (taxes bétail) et 7132 taxes sur les armes à feu) font l'objet d'un rôle émis par les services fiscaux

Chapitre 719 : autres impôts et taxes : Articles 7192 Taxe ou vignettes sur les cycles à moteur et bicyclettes 7193 ; 71 94 7195 le rôle pour ces taxes est établi par la commune excepté la taxe vignette.

S/titres 73 transferts reçus d'autres administrations

Chapitre 730 : Dotations

L'état a prévu le transfert de ressources aux budgets des Collectivités, dans le cas de la décentralisation, il s'agit notamment : de la dotation générale de décentralisation qui repose sur le

principe que tout transfert de compétences de l'état aux Collectivités s'accompagne d'un de transfert de ressources de la dotation du fonds de péréquation qui assure une péréquation des ressources entre les différentes collectivités en fonction de leurs caractéristiques propres. Ce Chapitre comprend les articles suivants :

7301 dotations générales de décentralisation

7302 dotations du fonds de péréquation

7309 autres dotations

Le taux de réalisation des patentes (130,50%) et vignettes (134,61%) ont largement dépassé les prévisions. En l'espèce ce sont les communes qui procèdent au recouvrement des taxes dont une part revient au conseil de cercle

Il convient de noter que le niveau des recettes fiscales et non fiscales s'est amélioré et passe de 1390044178 en 2016 à 1 479 779 350 en 2017 soit un écart de 89 735 172

Tableau : Recettes de la collectivité territoriale en 2017

Nature des recettes	Prévision	Réalisation	Ecart	Sources (Cocher)	
				Ressources Propres	Ressources Externes
Recettes de fonctionnement	1 537 905 042	1 421 068 309	116 836 733	119 842 697	1 301 225 612
TDRL	60 786 670	37 320 861	23 465 809	X	
Patentes	28 000 000	36 540 157	-8 540 157	X	
Impôts sur traitements et salaires	28 000 000	31 961 923	-3 961 923	X	
Taxe sur bétail	2 500 000	1 377 343	1 122 657	X	
Taxe sur armes à feu	2 843 855	1 618 564	1 225 291	X	
Autres dotations	704 478 188	641 676 737	62 801 451		x
Total	1 537 905 042	1 421 068 309	116 836 733	119 842 697	1 301 225 612
Recette d'investissement	199 144 324	50 352 577	148 791 747	12 824 379	37 528 198
Excédent de fonctionnement	29 518 720	12 824 379	27671023	12 824 379	0

Nature des recettes	Prévision	Réalisation	Ecart	Sources (Cocher)	
				Ressources Propres	Ressources Externes
Total	1737049366	50 352 577	293 299 503	145 491455	37 528 198

1- L'écart au niveau de la TDRL S'explique par une faible mobilisation des ressources aux niveaux des communes qui en retour le conseil de Cercle a sa part qui fait les 15%

2-Pour la Patente l'écart s'explique par la forte mobilisation du service des impôts des ressources dont le Conseil de Cercle à 25%

3-Impôts sur les traitements et Salaires : l'écart s'explique par des nouveaux effectifs ainsi que les différentes augmentations par les rappels ainsi que les transpositions à travers le statut particulier des Enseignants les nouveaux recrues

4- Taxe sur le Bétail et Taxe sur les armes à feu l'écart s'explique par l'insuffisance des recettes par les communes dont le Conseil de cercle à 15% sur les recettes mobiliser

e. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du conseil de cercle de Koutiala en 2017

Tableau : Dépenses de la collectivité territoriale en 2017

Nature des dépenses	Prévision	Réalisation	Ecart	Sources de financement (Cocher)	
				Ressources Propres	Ressources Externes
Dépenses de fonctionnement	1 537 905 042	1 415 461 004	122 444 038	114 004 239	1 301 225 612
Rémunération principale	495 976 036	469 177 098	26 798 938	27 108 984	442 068 1
Indemnités et frais de formation Elus	12 000 000	7 731 000	4 269 000	7 731 000	0
Autres achats de Biens et Services	28 000 000	27 565 404	434 596	7 807 299	19 758 1
Colloques et séminaires	5 000 000	0	5 000 000	0	5 000 000
Immobiliers	22 000 000	20 254 288	1 745 712	4 745 712	15 508 5
Missions et réceptions	7 000 000	3 411 000	3 589 000	3 411 000	
Total	1 537 905 042	1 415 461 004	122 444 038		
Dépenses d'investissement	199 144 324	54 747 028	144 397 296	12 824 379	41 922 649
Bâtiments administratifs	70 000 000	21 198 648	48 801 352	5 000 000	12 412 585
Autres matériels	16 966 627	10 860 380	6 106 247	-	
Matériel et Mobilier de Bureau	22 655 478	22 583 000	72 478	-	22 583 000

Nature des dépenses	Prévision	Réalisation	Ecart	Sources de financement (Cocher)	
				Ressources Propres	Ressources Externes
Total	1 737 049 366	54 747 028	144 397 296	12 824 379	

Commentaire sur les Dépenses :

Articles 6111 : Rémunération principale : Enregistre les salaires bruts des agents des collectivités. Le Salaire brut se compose :

-Du montant net versé à l'agent

- la part de cotisations sociales que l'agent doit à verser à l'INPS si l'agent est recruté sur la base du code de travail, ou à la Caisse des retraites si l'agent est recruté sur la base du Statut des fonctionnaires des Collectivités territoriales.

- l'impôt sur les traitements et Salaires ITS.

Chapitre 660 : Indemnités et Frais de Formation des élus

Ce chapitre enregistre les indemnités des Présidents des collectivités et de leurs adjoints, les indemnités de session des conseillers de la collectivité, les frais de formation (frais couvrant les formations organisées par la collectivité à leur intention, ou la participation des élus à des ateliers et séminaires).

Chapitre 664 : Missions et réceptions

Les frais de missions effectuées par les élus et les agents en dehors de la collectivité sont enregistrés dans ce chapitre. Il en est de même pour les réceptions (délégations, visiteurs officiels de la collectivité)

Commentaire en Investissement :

Articles 2311 : Bâtiments Administration pour la Construction d'école ; centre de santé et autre construction

Sous-titres 24 Matériels : dans ce sous-titre, on enregistre les acquisitions :

2411 Matériel et mobilier de bureau

2422 Matériel informatique

243 Matériel de transport

1 : La Rémunération Principale : il y a un écart mais pas d'arriérés de Salaires cela s'explique par une majoration après l'estimation comme le salaire étant complexe et la non prise de toutes les dépenses avec le statut particulier des Enseignants et la mutation de certains enseignants.

2-Indemnités et frais de formations des élus : avec une faible mobilisation des ressources aux communes certaines programmation n'a pas pu se faire à hauteur de souhait de l'écart.

3- Colloques et Séminaires : le non financement des partenaires qui a provoqué cette différence.

4- l'écart au niveau des bâtiments administratifs : s'explique par le retrait de certains partenaires au niveau de L'ANICT et la Faible mobilisation des communes.

Les dépenses d'investissement (notamment l'article 2311) ont servi :

- 1- la **Réhabilitation de la salle de conseil de Cercle** Suivant le Contrat N° 2017/004/ CCKLA
- 2- **Réhabilitation d'un bloc de trois Latrine(3) au Conseil de Cercle** suivant le Contrat N° 003/2017 CCKLA
- 3- **Construction d'un bloc de quatre (4) cases Rondes** suivant Contrat N°003/2017 CCKLA.

V. RECOMMANDATIONS :

a. Transparence

i. Transparence par le conseil de cercle de Koutiala

Le conseil du cercle doit améliorer la communication en informant la société civile sur le calendrier budgétaire et en procédant à une large restitution de son compte administratif.

ii. Transparence par la société civile

Participation des Organisations de la société civile au processus budgétaire du conseil de cercle de Koutiala en 2017

En 2017, on a enregistré une faible participation des OSC au Processus. Dès lors les actions suivantes doivent être entreprises à savoir : information et formation sur le processus budgétaire, le plaidoyer budgétaire, la citoyenneté.

La restitution publique du compte administratif s'avère nécessaire.

c. Redevabilité sociale

Situation d'exécution des recettes budgétaires du conseil de cercle de Koutiala en 2017

Il convient de souligner la faible mobilisation des recettes internes et externes

Sur une prévision de 1737049366 a été réalisé 50 352 577 soit un écart de 293 299 503. Les ressources internes ne représentent que 12 824 379 alors que les ressources externes s'élèvent à 37 528 198. Des actions de sensibilisation et de plaidoyer pour le paiement des taxes et impôts sont à réaliser

E. Situation d'exécution des dépenses budgétaires du conseil de cercle de Koutiala en 2017

Les dépenses de fonctionnement sont énormes avec 1 415 461 004 alors les dépenses d'investissement sont très faibles et s'élèvent à 54 747 028. Des stratégies pour accroître les investissements doivent être envisagées par la CT.

VI. LECONS APPRISES

Une bonne collecte des données budgétaires est un préalable pour déceler les forces et les faiblesses du processus budgétaire des collectivités territoriales.

CONCLUSION:

Au titre de 2017, il ressort de l'analyse du budget du conseil de cercle de Koutiala, que l'essentiel des investissements ont été réalisés sur financement de la DIN du FNACT. Il s'agit de la réhabilitation ou la construction d'infrastructures socio-économique de base notamment ; la

réhabilitation de la salle du conseil de cercle, la réhabilitation d'un bloc de 3 latrines au conseil de cercle, la construction d'un bloc de 4 cases rondes pour servir de centre d'accueil.

Comme impacts liés à ces investissements on peut retenir :

- Augmentation des ressources du CCC à travers la perception de loyers, impôts et taxes
- Amélioration des commodités d'accueil et effets induits sur l'économie locale
- Amélioration des conditions d'hygiène et de santé

des lors des actions remarquables doivent être entreprises en vue d'améliorer le niveau des ressources internes.

Par ailleurs, le conseil de cercle a fait preuve d'un faible engagement pour informer suffisamment les OSC sur le processus budgétaire de 2017.

Dans le même ordre d'idées, les OSC ont participé timidement au processus budgétaire.

En conséquence, des efforts d'information, de sensibilisation, de formation et de plaidoyer budgétaire en direction des OSC doivent être poursuivis. /.